




**MOTION**

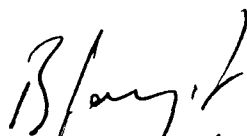
**La Chambre des Députés**

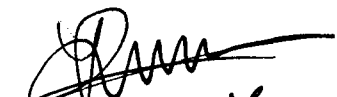
- considérant le soutien apporté par les autorités luxembourgeoises au développement d'une industrie cinématographique au Luxembourg,
- considérant le succès rencontré par certains films « made in Luxembourg », qui ont pour objet des « Luxemburgensia »,
- considérant que des coproducteurs potentiels d'autres pays de l'Union Européenne ne s'intéressent guère à des thèmes purement nationaux et ne se précipitent donc pas, à priori, pour participer au financement de tels films dans les langues en usage dans notre pays

**invite le Gouvernement**


- à permettre, par des moyens appropriés et suffisants, le financement de projets de films sur des thèmes d'intérêt luxembourgeois sans obliger le producteur à s'associer à un partenaire – coproducteur d'un autre pays de l'Union Européenne.

  
DELVAUX-STEHRES

  
B. Fayot

  
Krecké Y.

  
Mrs di Bartolomeo

  
G. Vohlfart